

<b>NOTE DE SYNTHÈSE DU BUDGET PRIMITIF 2019 Commune</b>
---

L'article 107 de la loi notre est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif et au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

### **Section de fonctionnement : + 109 997,73 €**

#### Dépenses : 437 278,39 €

Chapitre 011 : Charges à caractère général : Comprenant : l'énergie, les frais de communications, la maintenance, les contrats et les prestations de service et les différents achats de petits matériels d'entretien courant. Ce chapitre s'élève à 78 138,01 €.

Chapitre 012 : *Charges de personnel et frais assimilés* : Ce chapitre s'élève à 106 000 € ce qui représente une baisse de 8 % par rapport à 2018.

Chapitre 014 : *Atténuation de produits* : Correspond au reversement des produits de l'Etat. Ce chapitre s'élève à 4 600 €.

Chapitre 65 : *Charges financières* : Ce chapitre s'élève à 82 090 €.

Chapitre 66 : *Charges de gestion courante* : Ce chapitre s'élève à 6 200 €.

Chapitre 67 : *Charges exceptionnelles* : Ce chapitre s'élève à 1 600 €

Chapitre 042 : *Opérations d'ordres* : complètent le budget avec un montant de 12 233 €.

#### Recettes : 437 278,39 €

Chapitre 73 : *Impôts et Taxes* : Ce chapitre s'élève 180 677 €

Chapitre 002 : *Report 2018* : Ce chapitre s'élève à 109 997,73 €

Chapitre 74 : *DGF* : Ce chapitre s'élève à 97 922 €

Chapitre 75 : *Revenus locatifs* : Ce chapitre s'élève à 45 500 €

## **Section d'Investissement : 22 281,47 €**

### Dépenses : 175 738,66 €

Chapitre 21 : *Dépenses d'équipements* : Comprenant : l'achat d'équipements pour la salle polyvalente, les gîtes et la remise aux normes des panneaux signalétiques de la commune sur voirie : Ce chapitre s'élève à 15 576 €.

Chapitre 16 : *Emprunts et dettes* 32 740 €

et le Chapitre 20 : *Immobilisations* 4 977 € complètent nos dépenses d'investissement.

Chapitre 23 : *Immobilisations en cours* : voirie, Cavée, église, éclairage public LED : Ce chapitre s'élève à 100 837,38 €

### Recettes : 175 738,66 €

Chapitre 001 : *Report 2018* : Ce chapitre s'élève à 22 281,47 €

Chapitre 10 : *Dotations, FCTVA N-2* : Ce chapitre s'élève à 1 900 €. En baisse par rapport à 2018 où un déficit de 54 483.54 € était à combler.

Chapitre 040 : *Opérations d'ordres* : Transfert de la section de fonctionnement au chapitre 042. Ce chapitre s'élève à 12 233 €.

Chapitre 021 : *Virement de la section fonctionnement* : Ce chapitre s'élève à 131 417,38 €

Le Maire,

Franck BLANCHET